



## Le nombre de nouvelles rentes AI demeure stable

Dans le cadre de :

### Assurance-invalidité : faits et chiffres 2016

Date : 23 mai 2017

En 2016, 14 100 nouvelles rentes pondérées ont été perçues (en Suisse et à l'étranger). Depuis 2003, où il a atteint son maximum avec 28 200 nouvelles rentes pondérées, le nombre de nouvelles rentes a diminué de 50 % et s'est stabilisé depuis 2012 à un niveau d'environ 14 000 par année. En janvier 2017, le nombre de rentes en cours était de 219 100, soit 2900 rentes pondérées de moins que l'année précédente et environ 15 % de moins que l'effectif record enregistré en janvier 2006.

#### Nouvelles rentes

##### **Le nombre de nouvelles rentes pondérées s'est stabilisé autour de 14 000**

En 2016, 14 100 nouvelles rentes pondérées ont été perçues (en Suisse et à l'étranger ; la pondération consiste à compter une rente entière pour 1, trois quarts de rente pour 0,75, une demi-rente pour 0,5 et un quart de rente pour 0,25, en vue de chiffrer le coût des rentes). Ainsi, ce nombre a diminué de 50 % depuis l'année 2003, où il culminait à 28 200, et il s'est stabilisé depuis 2012 autour de 14 000.

#### Rentes en cours

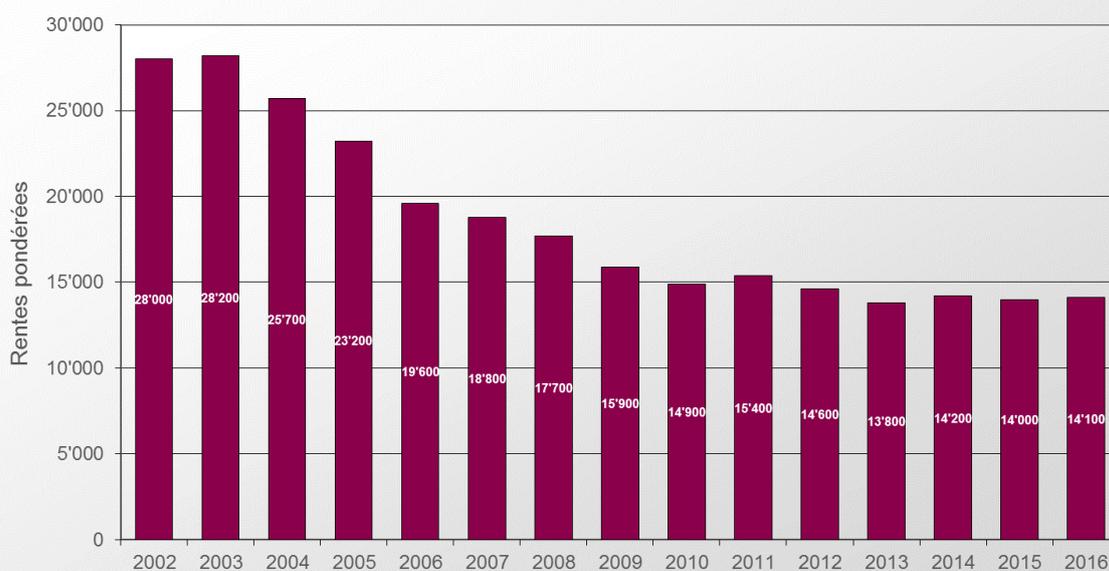
##### **Le nombre de rentes pondérées continue de baisser**

En 2016, le nombre de rentes en cours (en Suisse et à l'étranger) a baissé de 2900, soit 1,3 %, pour s'établir à 219 100. De janvier 2002 à janvier 2006, l'effectif des rentes était passé de 220 400 à 257 500. Le relèvement d'une année de l'âge de la retraite des femmes en 2004 a également contribué à cette augmentation, puisque les femmes qui touchaient une rente AI ont été moins nombreuses cette année-là à percevoir une rente de l'AVS. En revanche, depuis 2007, l'effectif des rentes ne cesse de baisser : de janvier 2006 à janvier 2017, il a diminué de 38 400 rentes pondérées (-15 %).

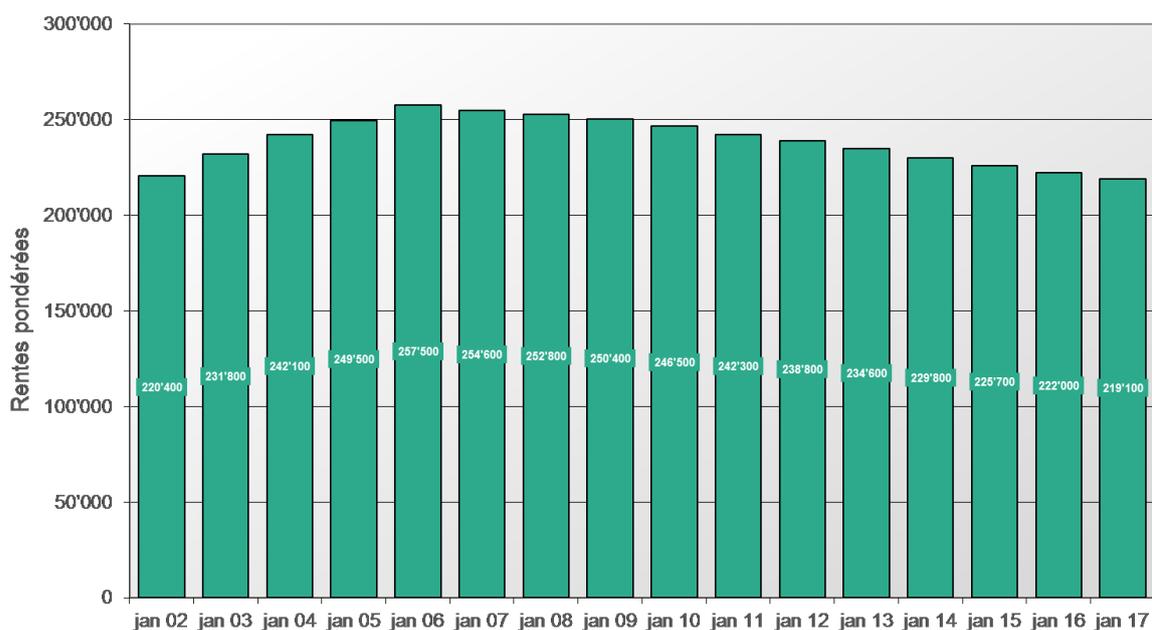
La 4<sup>e</sup> révision de l'AI et la création des services médicaux régionaux ont permis de faire baisser régulièrement le taux de nouvelles rentes depuis 2004. La 5<sup>e</sup> révision a encore accentué ce recul. Du coup, le déficit annuel de l'assurance a pu être réduit, passant de 1,7 milliard de francs en 2005 à environ 1 milliard en 2010.

Ce déficit est compensé depuis 2011 et jusqu'en 2017 par le financement additionnel issu d'une augmentation temporaire de la TVA, correspondant à un montant d'environ 1 milliard de francs. À l'échéance du financement additionnel, soit en 2018, l'AI devra présenter durablement des comptes équilibrés et, à long terme, être en mesure de finir de rembourser sa dette envers l'AVS. C'est en 2018 que l'AI affichera ses dernières recettes provenant de la TVA, l'administration fiscale ne pouvant procéder au décompte définitif des produits de la TVA de 2017 qu'en 2018. Le premier exercice comptable de l'AI sans recettes provenant de la TVA sera donc 2019. La mise à jour des perspectives financières de l'AI jusqu'en 2035 sera publiée en juin.

### Monitoring de l'AI: entrées en Suisse et à l'étranger



### Monitoring de l'AI: effectif en Suisse et à l'étranger



#### Versions linguistiques de ce document

Deutsche Version : «Anzahl IV-Neurenten weiterhin stabil»

Versione italiana: «Il numero delle nuove rendite AI rimane stabile»

#### Contact

Office fédéral des assurances sociales OFAS

Communication

+41 58 462 77 11

kommunikation@bsv.admin.ch

Secteur Statistiques

+ 41 58 462 91 02

sekretariat.MAS@bsv.admin.ch